Image not found or type unknown

Peut on interdire le droit de visite d'une demi soeur ?

Par **virginie76**, le **09/11/2009** à **21:18**

Bonsoir,
Excusez moi de vous déranger, je voudrais vous demander conseil et avoir quelques réponses à mes questions s'il vous plaît.
Voilà en quelques mots, ma sœur s'est mariée il y'a plus de 18 ans avec un homme qui a eu une fille avec une autre femme avant leur rencontre(âgée d'une vingtaine d'année).
Au début, elle venait tous les 15 jours, puis elle a vécu avec ma sœur et son père.
Elle a un casier judiciaire, problèmes de drogue, deal de la drogue aussi , bref j'en passe et des meilleurs.
Ma sœur et mon beau frère ont eu une fille en 2001 (âgée de 8ans actuellement). Bien entendu, la petite a vécu tous ces problèmes.
Une fois majeur, la première fille de mon beau frère est partie, elle a créer beaucoup de problèmes à ma sœur:
- agression par une tiers personne (au domicile de ma sœur),qui voulait récupérer l'argent de la drogue que sa première fille lui devait ma sœur lui expliquant qu'elle ne vivait plus ici, la personne s'en ai prit physiquement à ma sœur (ma nièce étant dans sa chambre en haut heureusement au moment des faits),plainte déposer.
-les impôts pour amendes de RATP pas payées .
- Problèmes causés jusqu'à l'école de ma nièce, elle a fait une demande de stage pour être dans la classe de ma nièce et à été raconter pleins d'histoires à l'école.(Se qui lui a vallu l'interruption de son stage)
Se qui a causé des enquêtes sociales qui ont révélés être de la diffamation. Du coup ma nièce et ses parents doivent voir une psychologue familiale, qui l'a aussi a révélé qu'il y'avait pas de soucis. Depuis 2ans.

Bien entendu la première fille de mon beau frère ne donne aucune nouvelle depuis des années mais créer des histoires tout le temps. Quand on pense que c'est fini. Hop, elle ressurgie avec des histoires encore plus grosses.
Aujourd'hui, ma sœur reçoit un courrier pour rencontrer un médiateur à la demande de l'autre.

Sincèrement, ma sœur ne sait plus quoi faire, elle veut protéger sa fille de sa demi sœur mais elle ne sait comment s'y prendre.
Sa demi sœur est venu la voir une fois en présence de ma sœur, et elle a réussi a dire des choses à ma nièce qui l'on beaucoup perturbé.
Bref, la c'est la goutte qui fait déborder le vase.

Je peux vous assurer que ma sœur ne vit pas tranquille, elle craint pour la sécurité de ma nièce et pour elle aussi , car bien entendu tout se passe quand mon beau frère n'est pas là.

Que me conseillez vous?
Peut on interdire la première fille de mon beau frère de voir ma nièce tant qu'elle est mineur

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés